

*Initiatives ministérielles*

Les Nations Unies ont récemment reconnu le Canada comme le pays offrant la meilleure qualité de vie générale. Nous en sommes très fiers, et je crois que les Canadiens le sont aussi. Nous tenons, afin de continuer de jouir de cette qualité de vie, à préserver notre structure sociale, les possibilités qu'ont les gens de mener une existence épanouie, nos soins de santé, notre système d'éducation. Ce sont là des éléments importants de notre qualité de vie, et les Nations Unies l'ont reconnu.

Le projet de loi C-72 vise à faire en sorte que les Canadiens travaillent ensemble pour que le Canada demeure le pays où il fait le mieux vivre. Le projet de loi crée en outre un mécanisme qui vise à permettre aux principaux théoriciens et intervenants de nombreux secteurs de la société canadienne de travailler ensemble afin d'établir un consensus et définir les règles d'édification d'un avenir durable. Le projet de loi nous permet d'améliorer ce mécanisme en nous donnant les moyens de relever les défis environnementaux et économiques. Je constate avec plaisir que mon collègue de Broadview—Greenwood hoche la tête en signe d'appui à cette initiative. Nous sommes très heureux de cette marque d'appui de l'opposition.

De nombreux pays en voie de développement considèrent la Table ronde canadienne comme une institution modèle dont ils pourront s'inspirer pour concevoir et mettre en oeuvre des politiques propres à assurer des méthodes de développement plus respectueuses de l'environnement. Plusieurs États américains s'inspirent de près de notre Table ronde pour pouvoir relever certains de leurs défis environnementaux et économiques les plus difficiles et les plus urgents.

La Table ronde nous offre un outil de participation et un moyen de parvenir à un consensus. J'estime que le plus grand défi lié au développement durable est de réussir à employer plus efficacement les ressources de l'intelligence humaine, nos connaissances et notre expérience à résoudre les problèmes qui nous attendent durant les prochaines décennies.

• (1620)

Il nous faut absolument accorder aux Canadiens plus de possibilités de participer à la prise de décisions qui touchent tout le monde. Des personnalités exceptionnelles ont siégé à la Table ronde du Canada au cours de ces dernières années. M. George Connell, l'ancien président

de l'Université de Toronto, est l'actuel président de la Table ronde.

Cette mesure législative nous donne l'occasion de consacrer cette institution en droit. Le développement durable passe par la démocratisation du processus décisionnel et ne saurait se contenter du statu quo commode.

Le cloisonnement des compétences n'a plus sa raison d'être. On ne saurait tout compartimenter. C'est une approche holistique, transversale, interdisciplinaire et une réflexion interjuridictionnelle qu'il nous faut pour faire face à un avenir incertain et les tables rondes reflètent cette réalité.

Cette mesure législative viendra confirmer l'importance de maintenir la Table ronde nationale. Le projet de loi C-72 favorisera l'appui continu du secteur privé et d'autres à cette nouvelle forme de participation collective.

Avec l'adoption du projet de loi C-72, cet organisme sera en mesure de conserver l'appui du secteur privé l'appui qui lui est indispensable. De nombreux secteurs de la société et des entreprises canadiennes ont apporté une contribution personnelle et corporative considérable à la Table ronde nationale.

Il faut maintenant accorder une plus grande autonomie à cette Table ronde afin qu'elle continue à susciter des partenariats non gouvernementaux pour le plus grand bien de tous les Canadiens. Cette indépendance que lui confèrera le projet de loi C-72 permettra à la Table ronde nationale de rester à l'écart de l'orientation gouvernementale tout en faisant du gouvernement un solide partenaire.

L'habilitation des membres de la Table ronde nationale peut favoriser la compréhension et la confiance, d'où des avis francs et honnêtes, fondés sur la réalité.

La Table ronde nationale est une étape importante vers la réalisation du développement durable au Canada. C'est une institution qui a fait ses preuves et qui jouit d'une réputation internationale. Bon nombre des plus importants groupes qui interviennent dans les domaines de l'environnement et l'économie au Canada jouent un rôle actif auprès de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Avec le consentement de la Chambre des communes, les Canadiens pourront se rappeler avec fierté le jour où le Canada a rattrapé le peloton de tête sur la route menant à un avenir au développement durable.